



MISE EN OEUVRE DES SYSTÈMES DE VENTILATION DANS DES BÂTIMENTS

Descriptif non contractuel

Objectif pedagogique

Repérer les sources de polluants
Identifier les grands principes de ventilation et technologies associées
Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la ventilation mécanique et mettre en œuvre les moyens pour les éviter
Respecter les exigences réglementaires.
Appliquer les bonnes pratiques de conception et les principales règles de dimensionnement et mise en œuvre en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés
Gérer les interfaces et l'ordonnancement des travaux
Vérifier, contrôler et mettre en service son installation
Expliquer le fonctionnement et l'intérêt d'entretenir son installation de ventilation à son client
Recueillir les besoins du client, argumenter ses choix techniques et économiques
Identifier et intégrer les aides financières existantes en fonction de la situation et du revenu fiscal du client

Public concerne

Professionnels du bâtiment, chefs d'entreprise, artisans, salariés, demandeurs d'emploi, auto entrepreneurs...

Pre-Requis conseilles

Maîtriser les fondamentaux de son métier

Moyens pedagogiques et evaluation

Présentation interactive, échanges d'expériences et questions-réponses, études de cas à travers des visites virtuelles, quiz d'ancrage, film pédagogique...
Evaluation des acquis en fin de formation

Duree, Lieu et Prix

Duree : 1 jour (7 heures) + 1 h pour le QCM
Lieu : PARIS - Gambetta ou Porte d'Orleans (voir convocation)
Prix : 250€ ht (300€ TTC) pour la formation seule 350€ ht (420€ TTC) pour la formation + QCM RGE

Le formateur

Ingénieur G.E. (thèse sur la maison solaire ossature bois) spécialisé dans les problèmes de thermique du bâtiment et énergies renouvelables.
Ancien professeur en école d'ingénieur en France, et conférencier à l'université de Moscou.
A participé à l'élaboration d'annexes au cahier (DTU charpentes industrielles).
Co-auteur du 'Manuel de l'Ingénierie Bois' (Ed. Eyrolles).
Formateur agréé Certibat RENO PERF
Formateur agréé ADEME Praxibat éclairage
Formateur agréé ADEME Praxibat ventilation
Formateur agréé ADEME Praxibat étanchéité à l'air et à la vapeur d'eau des bâtiments
Formateur agréé Quali'Pac
Formateur habilité à manipuler les fluides frigorigènes
Formateur habilité électricité B et H toutes catégories
Formateur agréé Quali'PV haute puissance 500 kVA, Quali'PV élec 36kVA, Quali'PV bat intégration au bâti

Contenu

Séquence 1: Connaître les principes et technologies existants en ventilation mécanique

- * Pourquoi ventile-t-on ?
- * Repérer les sources de polluants
- * Identifier les grands principes de ventilation et technologies associées

Séquence 2: Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la catégorie de travaux

- * Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la ventilation mécanique et mettre en œuvre les moyens pour les éviter

Séquence 3: Éviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre d' une installation de ventilation performante

- * Respecter les exigences réglementaires
- * Appliquer les bonnes pratiques de conception en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés
- * Appliquer les principales règles de dimensionnement et mise en œuvre en vue de traiter les points singuliers et éviter les écarts et contre-performances
- * Anticiper et gérer les interfaces en conception
- * Gérer les interfaces et l'ordonnancement des travaux

Séquence 4: Vérification, réception, mise en service et entretien de l'installation

- * Vérifier et contrôler le bon fonctionnement de l'installation
- * Mettre en service le système de ventilation mécanique
- * Expliquer l'intérêt d'entretenir son installation à son client

Séquence 5: Savoir conseiller son client et réaliser une offre intégrant les aides financières

- * Mener un entretien, argumenter ses choix, traiter les objections
- * Argumenter le choix technique et économique d'un système de ventilation mécanique
- * Identifier et intégrer les aides financières existantes en fonction de la situation et revenu fiscal du client